



Cité du Vatican, 28.04.2026

## Communiqué de presse

### Assermentation 2026

**La cérémonie solennelle de prestation de serment des 28 gardes de la Garde Suisse Pontificale aura lieu, comme le veut la tradition, le 6 mai 2026 à 17 heures dans la Cour Saint Damase du Palais Apostolique au Vatican.**

Chaque année, les nouvelles recrues de la Garde prêtent serment à l'occasion de l'anniversaire du sac de Rome, lors duquel 189 gardes suisses avaient défendu le pape Clément VII contre l'armée de Charles Quint. Le serment est prêté sur le drapeau du Corps de la Garde Suisse Pontificale et en présence du Saint-Père Léon XIV. Les gardes s'engagent ainsi à protéger et à défendre le pape régnant et tous ses successeurs légitimes, même au péril de leur vie – comme l'ont fait nos vaillants et fidèles ancêtres par le passé.

#### ***Formule du serment (lu par le chapelain)***

*« Je jure de servir fidèlement, loyalement et de bonne foi le Souverain Pontife régnant et ses légitimes successeurs ; de me dévouer pour eux de toutes mes forces, sacrifiant, si nécessaire, ma vie pour leur défense.*

*J'assume les mêmes devoirs vis-à-vis du Collège des Cardinaux durant la vacance du Siège apostolique. Je promets, en outre, au Commandant et aux autres supérieurs respect, fidélité et obéissance. Je le jure, aussi vrai que Dieu et nos Saints Patrons m'assistent ».*

#### ***Réponse des gardes au drapeau***

*"Moi, hallebardier ..., je jure d'observer loyalement et de bonne foi tout ce qui vient de m'être lu, aussi vrai que Dieu et nos Saints Patrons m'assistent !"*



Päpstliche Schweizergarde  
Garde Suisse Pontificale  
Guardia Svizzera Pontificia  
Guardia Svizra Papala

## Programme

### 5. Mai 2026

**17h00 Vêpres** dans l'église de «Santa Maria della Pietà in Campo Santo Teutonico».

**Ensuite Dépôt de la couronne** en honneur des défunts du 6 mai 1527 et **remise des médailles aux gardes méritants.**

### 6. Mai 2025

**07h30 Sainte Messe** dans la basilique Saint-Pierre, célébrée par le Cardinal secrétaire d'État, Son Éminence le Cardinal Pietro Parolin.

**17h00 Assermentation** dans la Cour Saint-Damase du Palais Apostolique (en cas de mauvais temps, la cérémonie aura lieu dans la Salle Paul VI).

L'assermentation est une circonstance festive solennelle. Les gardes portent la tenue de «Grand Gala», c'est-à-dire l'uniforme de gala avec la cuirasse, qui n'est autrement portée que pour les bénédictions papales « Urbi et Orbi » à Noël et à Pâques.

Une délégation de la Confédération Suisse sera présente, conduite par le président de la Confédération Guy Parmelin, le président du Conseil National Pierre-André Page et le président du Conseil des États Stefan Engler. Par ailleurs, l'Armée suisse sera représentée par le chef de l'Armée, le commandant de corps Benedikt Roos, ainsi que par le représentant de la Conférence des évêques suisses, Son Excellence Mgr Charles Morerod (président), évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. La délégation du canton hôte de cette année, la Thurgovie, sera conduite par le Conseil d'État et présidée par le président du Conseil d'État Dominik Diezi.

Le programme du 6 mai sera diffusé en live streaming et pourra être consulté sur notre site web [www.schweizergarde.ch](http://www.schweizergarde.ch).

### Quelques informations sur le Corps de la Garde Suisse Pontificale

La Garde Suisse Pontificale a été fondée le 22 janvier 1506 par le pape Jules II et est chargée d'assurer la protection du Pape et de sa résidence. Sous la direction du colonel Christoph Graf (LU), elle est chargée de contrôler les accès du Vatican, et du Palais apostolique, d'assurer les services d'ordre et de représentation lors des cérémonies papales et des réceptions d'État, et de protéger le Collège des cardinaux pendant la vacance du siège pontifical. Le Corps comprend des gardes issus de toutes les régions linguistiques de Suisse. La plupart des membres du Corps proviennent du canton du Valais (18), suivi des cantons du Tessin (13) et de Lucerne (11).

Vous trouverez de plus amples informations sur le Corps sur notre site web.



Päpstliche Schweizergarde  
Garde Suisse Pontificale  
Guardia Svizzera Pontificia  
Guardia Svizra Papala

## Contact

Responsable des médias de la Garde Suisse Pontificale

Vice-Caporal Claude Frei

+39 06 698 98 100

media@gsp.va

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question concernant l'assermentation ainsi que pour les demandes d'entrevues avec les gardes devant prêter serment.

Les journalistes et les professionnels des médias qui souhaitent participer aux événements liés à l'assermentation 2026 de la Garde Suisse Pontificale doivent envoyer une demande au Bureau de presse du Saint-Siège via le système d'accréditation en ligne à l'adresse : <https://press.vatican.va/content/salastampa/it/accrediti/pubblico/accredito.html> et à la Garde Suisse Pontificale par e-mail à l'adresse : [media@gsp.va](mailto:media@gsp.va).

Toutes les requêtes devront parvenir au plus tard 48 heures avant l'événement pour lequel est demandée l'accréditation.

Le retrait des accréditations pourra être effectué auprès de la Salle de Presse du Saint-Siège, Via della Conciliazione 54, du lundi au samedi entre 11h00 et 13h00.

Pour toute demande relative aux accréditations, veuillez-vous adresser à la Salle de Presse du Saint-Siège, par courriel ([accreditamenti@salastampa.va](mailto:accreditamenti@salastampa.va)) ou par téléphone (+39 06 698 45600, du lundi au vendredi de 11h00 à 13h00).